



Conseil municipal de Sèvremoine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2026

Nombre de membres du Conseil municipal : 67
Nombre de Conseillers municipaux présents : 60
Date de la convocation : vendredi 18 septembre 2026
Délibération n° : DCM_2026_186
Matière 9.1

Le jeudi 24 septembre deux mille vingt-six, à 20h00, le Conseil municipal de Sèvremoine, s'est réuni, en séance publique, au nombre prescrit par la loi, à la Renaudière, Espace Renaudin, allée de la Riverette, sous la présidence de Richard Cesbron, Maire.

Conseillers municipaux présents : (60)

Caroline Airiau, Denis Allaire, Elisabeth Amiot, Antoine Babin, Philippe Bâcle, Nicolas Bahuaud, Evelyne Baumard, Amélie Bernard Le Goff, Céline Bonnin, Aurélie Boumard, Cédric Bouttier, Pierre Bredeaux, Amandine Catiau, Richard Cesbron, Delphine Chateigner, Aline Chéné, Cyrille Chiron, Laurent Cholet, Eric Chouteau, Emilie Clémenceau, Estelle Collin, Aglaé De Beauregard, Olivier De Charnacé, Alexandre De Fraissinette, Sébastien Dessein, Adrien D'Hostel, Christelle Dupuis, Christian Gaborit, Geneviève Gaillard, Patrice Gautier, Gautier Girard, Claudine Gossart, Nathalie Grasset, Emmanuel Guilloteau, Marianne Guinebretière, Amandine Hervouet, Laurence Huet Andriot, Vanessa Illan, Cédric Jeanne, Dominique Joulain, Dominique Le Courtès, Agnès Lesdéma Legal, Isabelle Maret, Nathalie Mazé, Marie Moreau, Jean-François Ouvrard, Jean-Christophe Pencolé, Didier Pohu, Julien Raveleau, Marie-Annick Renoul, Marina Retailleau, Véronique Richard, Thierry Rousselot, Nadège Sechet, Jean-Dominique Sorin, Isabelle Suteau, Jean-Luc Tilleau, Sandrine Villette, Cécile Fleurance à partir de la délibération n°DCM_2026_169 et Vincent Blanchard à partir de la délibération n° DCM_2026_177.

Conseillers municipaux absents n'ayant pas donné de délégation de vote : (5)

Martin Griffon, Christine Hamard, Antoine Leroux, Emma Sellier et Aubin Sourice.

Conseillers municipaux absents ayant donné une délégation de vote : (2)

Pour la totalité du Conseil municipal :

Hervé Koffi	Marie-Annick Renoul
Joris Raflegeau	Marina Retailleau

De la délibération n°DCM_2026_165 à la délibération n°DCM_2026_176 :

Vincent Blanchard	Emilie Clémenceau
-------------------	-------------------

Secrétaire de séance : Christian Gaborit

St André de la Marche – Dénomination d'une nouvelle voie privée ouverte à la circulation publique – rue de la Creuillère

Pièce jointe : Plan de la voie à dénommer

Rapporteur : Thierry Rousselot, Adjoint en charge du Pôle Aménagement, Urbanisme et Centre-bourgs

EXPOSE DES MOTIFS

Suite au permis d'aménager accordé pour la réalisation d'un lotissement de 3 lots à bâtir dont l'accès se fait entre le 36 et le 38 rue de la Creuillère à St André de la Marche, il convient de dénommer la voie desservant ces futures constructions.

Cette nouvelle voie raccordée à la rue de la Creuillère, sera privée mais ouverte à la circulation publique. Aussi, il appartient au Conseil municipal de dénommer, par délibération, cette voie après accord du propriétaire de la voie.

Le Conseil délégué de St André de la Marche propose de dénommer la voie nouvellement créée :

- allée des boutons d'or

La dénomination proposée ne correspond à aucune homonymie.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2121-29, L.2122-21 7° et L.2241-1,

VU l'avis du Bureau municipal en date du 10 septembre 2026,

VU le plan annexé,

VU l'accord de l'aménageur,

CONSIDERANT qu'il convient de dénommer la nouvelle voie d'accès permettant de desservir les 3 lots à bâtir créés,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Votants	Pour	Contre	Abstention
62	62	0	0

- DENOMME** la nouvelle voie créée :
 - Allée des boutons d'or : voie en impasse au départ de la rue de la Creuillère (entre le n°36 et le n°38) qui dessert les 3 lots,
- AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant en charge de l'aménagement, l'urbanisme et des centre-bourgs, à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération et à effectuer les démarches nécessaires à la création de ces voies.

Copie certifiée conforme au registre dument signé.

Pour le Maire et par délégation :



Envoyé en préfecture le 26/09/2026

Reçu en préfecture le 26/09/2026

Publié le



ID : 049-200054385-20260924-DCM_26_186-DE

A handwritten signature in black ink, appearing to be "A. Pithon", written over a light blue horizontal line.

Anne Pithon
Sèvremoine - DGS
26 sept. 2026